

Le Plan Local d'Urbanisme

La révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) se poursuit. Le dossier, en cours de rédaction, sera présenté aux personnes publiques associées (État, Chambre d'Agriculture...) dans les mois à venir. Nous vous tiendrons informés des suites de cette consultation à l'occasion d'une réunion publique, que nous espérons pouvoir organiser avant la fin de l'année.

Cette révision du PLU nous permet d'engager une discussion avec l'Architecte des Bâtiments de France afin de faire évoluer le périmètre de protection de l'église Saint-Grégoire. Nous avons bon espoir que ce périmètre puisse être davantage mis en cohérence avec les enjeux de protection du patrimoine ancien du bourg. Toutefois, l'accord de l'Architecte des Bâtiments de France sera nécessaire. Nous vous tiendrons informés des suites de ce dossier.

La médiathèque municipale

Après deux ans de limitation d'accès aux bibliothèques, imposée par la gestion de la crise sanitaire, l'Association des Bibliothécaires de France, via la médiathèque départementale, a lancé un manifeste pour la gratuité dans les bibliothèques, qui a été transmis au conseil municipal par Madame GIRAUD. C'est un geste symbolique fort vis-à-vis des habitants que prend le conseil municipal, et qui renforce la place de la médiathèque de notre commune comme lieu d'échanges et de partages. Rappelons qu'à Tesson, l'accès était déjà gratuit pour les moins de 18 ans et les bénévoles, et fixé à 7 € pour les familles.

Événements passés et à venir sur la commune

Nous sommes ravis de constater le regain des événements et activités associatives sur notre commune après ces deux années marquées par la crise sanitaire du COVID-19 :

- Le Foyer Rural de Tesson et l'Association des Parents d'Élèves Rioux – Tesson ont organisé une « marche verte » le 27 mars, qui a permis la collecte de 140 kilogrammes de déchets.
- Très attendue après deux années d'absence, la traditionnelle brocante du Foyer Rural de Tesson a eu lieu le 5 juin, et s'est déroulée dans une ambiance conviviale.
- Les Ensembles Vocaux Beröm ont donné un concert dans l'église Saint-Grégoire le 11 juin.
- L'Association des Parents d'Élèves Rioux -Tesson a organisé la « Fête des écoles » à Rioux, le 5 juillet.
- L'église accueillera un concert des « Eurochestries » le 8 août, organisé gratuitement. Il s'agira d'une chorale chantée par de jeunes ukrainiens.

Remercions également l'ensemble des bénévoles visibles et invisibles, qui participent au quotidien ou ponctuellement à la réussite de ces différents événements. Les actualités de la commune et ses associations sont à suivre sur le site Internet de la commune (www.mairie-tesson.fr) et sur l'application Smartphone **INTRAMUROS**, que nous vous invitons à télécharger et installer.

Autres informations utiles

Nous signalons que les containers de collecte des déchets (verre, papier) situés à l'entrée du bourg, près de l'office notarial, ont été déplacés à l'arrière du garage automobile afin d'améliorer le paysage d'entrée du bourg et libérer de l'espace aux abords de l'office notarial.

La lettre municipale



Juillet 2022

En Saintonge Romane

Édito

Comme à l'accoutumée en cette période de mi-année, nous venons faire un point sur l'année en cours. La pandémie nous laisse un peu de répit, ce qui nous permet de nous consacrer à des tâches plus valorisantes pour le développement de notre commune. Les constructions vont bon train et l'essor de Tesson ne se dément pas.

Le lotissement « Les Châtaigniers » est déjà complet. Nous travaillons depuis maintenant plusieurs mois sur le prochain projet « Les Maraîchers », qui ne manquera pas d'intérêt de par sa qualité de réalisation et son respect de l'environnement. Les demandes de terrains pour des projets de constructions sont importantes. Aussi, nous devons pouvoir y répondre pour l'avenir de notre commune et la pérennité de nos services.

A côté du garage automobile, les mois à venir verront l'installation de deux artisans locaux permettant d'achever l'aménagement de ce terrain communal, et d'offrir de nouveaux services à la population. Ces projets nous invitent à repenser l'aménagement de l'entrée du bourg pour la rendre plus attractive et sécurisée, notamment sur le plan de la circulation routière. Pour ce faire, nous avons signé une convention de partenariat avec le Département, gestionnaire de la voirie départementale, et lancé une étude pour identifier des propositions d'aménagement plus concrètes.

J'aurais aimé aborder de nombreux autres sujets concernant notre commune, mais je vais terminer par un « coup de gueule » pour dénoncer les problèmes récurrents d'incivilités sur Tesson. Il nous faut beaucoup d'abnégation pour sans cesse réparer et nettoyer les dégâts causés par quelques inconscients.

Récemment, nous avons dû retirer divers obstacles dispersés sur la RD 6 au milieu du bourg en pleine nuit. Ces dégradations et incivilités en tous genres représentent des sommes importantes pour notre commune. Nous avons dépensé environ 10 000 € pour des réparations diverses au cours de l'année 2021, et ne verrons malheureusement pas ces dépenses diminuer pour 2022. Quel dommage de consacrer de telles sommes pour remplacer des panneaux de signalisation, portes cassées, sanitaires dégradés... Nous gaspillons nos impôts, alors que nous pourrions créer des équipements neufs profitant à tous.

Tout ceci nous amène à réfléchir à divers dispositifs, que nous évoquerons dans les pages intérieures de cette lettre. La sécurité est l'affaire de chacun pour le bien de tous !

Bonnes vacances à toutes et à tous.

Laurent Morichon

L'école de Tesson

Le projet de remplacement de l'actuelle chaudière fioul des bâtiments de l'école se poursuit avec l'aide technique du Département. Nous avons opté pour l'installation d'une nouvelle chaufferie à granulés de bois. Cette dernière sera dimensionnée de façon à permettre le chauffage de bâtiments communaux proches de l'école (logements, commerces) sous la forme d'un « réseau de chaleur ».

Le projet nécessitera une petite extension de l'un des bâtiments de l'école, sur environ 20 mètres², pour l'accueil du futur silo de stockage de granulés. Il s'accompagnera également de travaux d'isolation thermique des bâtiments (changement des ouvertures...).

Le conseil municipal a décidé d'en faire un projet prioritaire au vu de la vétusté de la chaudière actuelle. Compte tenu de la priorité donnée aujourd'hui par l'État aux projets de transition écologique, nous espérons pouvoir compter sur des subventions importantes pour son financement.

Par ailleurs, le projet de réaménagement du parking et des abords de l'école se poursuit. Le budget 2022 a intégré cet investissement majeur pour la commune. Néanmoins, la commune ne peut financer seule ce projet. Nous avons donc sollicité des subventions auprès de l'État, qui nous a fait part d'un retour négatif. Aussi, cette demande de subventions sera renouvelée l'an prochain, avec l'espoir d'un retour positif. Les aménagements ne sont donc pas à attendre avant 2023, dans le meilleur des cas.

Bar-restaurant multiservices

L'an dernier, le bâtiment de l'ancien bar a fait l'objet d'un premier nettoyage suite au relogement de sa locataire. Les abords du bâtiment ont également été nettoyés et désencombrés. A terme, nous envisageons d'y créer des stationnements supplémentaires au bénéfice des usagers des commerces et services du bourg.

Quant au bar, ce dernier fait l'objet d'un permis de construire qui est en cours d'instruction. Le projet présente une extension sous la forme d'une grande véranda que nous souhaitons adosser au côté Sud du bâtiment. A l'intérieur de ce dernier, divers aménagements (cuisine, salles de restauration et de travail, espace bar...) permettront d'adapter l'espace à l'accueil de diverses activités (restauration, coworking, activités associatives...) dans la logique d'un « bar-restaurant multiservices ».

Là encore, la commune a besoin de subventions pour financer ce projet, qu'elle ne peut conduire seule. Les incertitudes demeurent nombreuses quant son aboutissement, mais nous espérons annoncer de bonnes nouvelles dans les prochains mois !

Travaux réalisés et en cours

Le lotissement « Les Châtaigniers », dont la commercialisation est terminée, accueille ses premiers chantiers de construction. Leur aboutissement nous permettra d'achever les derniers travaux de voirie et d'équipement des espaces communs.

Nous avons par ailleurs procédé à l'installation de cinq nouveaux dispositifs de défense incendie, dans le bourg (à proximité du garage automobile), ainsi qu'aux villages de « Chez Dabin », « La Pierrière », « Moulin Chaillot » et « Chez Faure ». Nous avons privilégié autant que possible des réserves d'eau enterrées afin d'éviter les désagréments paysagers des citernes posées au sol. Néanmoins, cela a représenté un coût supplémentaire pour la commune.

Nous avons également poursuivi l'étude d'un futur lotissement sur le terrain dit « Les Maraîchers », acquis par l'Établissement Public Foncier de Nouvelle-Aquitaine pour le compte de la commune. Un permis d'aménager a été déposé par la commune et est en cours d'instruction. L'Architecte des Bâtiments de France doit à présent donner son aval à ce projet, qui est proche de l'église, monument historique. Les futurs lots constructibles devraient pouvoir être disponibles au cours de l'an prochain. Il seront commercialisés directement par la commune.

Enfin, les agents techniques municipaux ont terminé, avec l'appui de quelques entreprises, les travaux sur un logement situé rue de la Forge, qui est aujourd'hui loué. Nous remercions l'implication de nos agents dans ce projet, qui a été conduit rapidement.

De nouvelles activités économiques sur la commune

Le permis d'aménager relatif à la division de la parcelle du garage automobile a été accepté et va permettre l'accueil de deux entreprises qui ont fait acte de candidature auprès de la commune pour s'y installer. Les futurs bâtiments sortiront de terre au cours des mois à venir. Afin de pouvoir autoriser ces futures constructions, nous avons dû procéder à l'installation d'une citerne incendie de 120 mètres³.

Depuis ce printemps, notre commune a le plaisir d'accueillir une activité de pension féline située à « La Pierrière » (« Le Chat Benèze »). L'information est à retrouver sur l'application INTRAMUROS et sur le site Internet de notre commune.

Nous sommes également heureux d'accueillir Madame Mélanie MAHFOUDI, psychologue, au sein du pôle médical. Nous signalons également que la gérance de la pharmacie sera dorénavant confiée à Monsieur ERNANDEZ, suite au départ en retraite de Monsieur Jean-Luc DEFAULT.

Nous avons relancé l'idée de l'installation d'une cabine de télé-consultation médicale auprès de Monsieur ERNANDEZ dans les locaux de sa pharmacie. Nous vous en dirons davantage sur ce projet au cours des mois à venir.

Nouvelles modalités de collecte des déchets en 2023

Le syndicat CYCLAD, chargé de la collecte et du traitement des déchets sur notre commune, a annoncé un changement dans la collecte des déchets ménagers à partir de 2023. La collecte des déchets ménagers sera dorénavant assurée toutes les deux semaines par un camion automatisé.

De nouveaux containers vous seront distribués. Par ailleurs, des emplacements précis seront prévus par CYCLAD pour disposer votre container de façon à permettre cette nouvelle collecte automatisée. La collecte des déchets recyclables (sacs jaunes) demeure inchangée (rythme hebdomadaire). Contactez CYCLAD (05 46 07 16 66) pour toute information utile.

Personnel de la mairie

Nous sommes heureux de vous annoncer l'arrivée de Madame POUPIN au sein du secrétariat de la mairie et lui souhaitons la bienvenue au sein de notre collectivité. Madame POUPIN seconde Mesdames JULLIEN et ENARD dans la gestion administrative courante (état-civil...) et participe à l'accueil du public.

Madame Eden GIRAUD, notre bibliothécaire depuis septembre 2021, nous a annoncé son départ à compter de juillet afin d'accomplir un nouveau projet professionnel. Nous recrutons donc actuellement une nouvelle personne qui sera chargée de la gestion de la médiathèque municipale. Nous remercions Madame GIRAUD pour son implication active lors de ces derniers mois et lui souhaitons le meilleur pour la suite.

Lutte contre les incivilités

Nous avons constaté une recrudescence d'incivilités et d'actes de malveillance sur la commune, nous conduisant à envisager des actions préventives. Nous réfléchissons notamment à la mise en place d'une vidéosurveillance, mais mesurons avec prudence les contraintes et difficultés sous-jacentes.

Aussi, nous avons d'ores-et-déjà sollicité la gendarmerie pour relancer le dispositif « vigilance citoyenne » déjà en place sur la commune, mais inexploité. Après les vacances scolaires, une réunion publique sera organisée pour vous informer sur ce dispositif et concrétiser sa mise en place. Nous vous invitons à y venir nombreux. Vous serez dûment informés sur la date de cette réunion.